

**BRANDALAC (Pierre II), notaire de Montauban, minutes 1663-1666, f° 294, Archives départementales de Tarn-et-Garonne, cote 5 E 271, PH/MCAS/20200224.**

Mariage du sieur Pierre Clary, bourgeois et marchand & damoiselle Jacqueline de Bardon

Le **10 novembre 1663**, après midi, à **Montauban** en Quercy. Le sieur **Pierre Clary, bourgeois et marchand**, habitant Montauban, **fil de Ramond Clary, bourgeois** et damoiselle **Jeanne de( )Thuet** mariés, habitants **de Caussade**, d'une part et damoiselle **Jacqueline de Bardon, fille de feus sieur Guillaume Bardon** et damoiselle **Jacqueline de Charles**, de Montauban, d'autre, ont arrêtés les pactes de mariage suivants, du vouloir et consentement desdits sieur Ramond Clary et damoiselle de Thuet, du sieur **Anthoine Delrieu**, bourgeois, **beau-frère de la future épouse** et autres parents et amis : le mariage sera célébré et solennisé en l'église prétendue réformée, les annonces publiées, tout légitime empêchement cessant. Ladite damoiselle de Bardon se constitue en dot et à son futur époux, 4.000 livres du chef de ses feux père et mère, à recevoir par le futur époux sur les biens de **feu Guillaume Bardon, son père**, somme à elle due, savoir 3.000 livres pour la répétition du dot reconnu par ledit feu sieur Bardon à ladite **Jacqueline de Charles sa mère** en son contrat de mariage et les 1.000 livres restantes pour le léguat à elle fait par ledit feu Bardon par son dernier testament. Présents à l'acte : sieurs Paul Bardon, Pierre Ratery, bourgeois, oncles de la future épouse ; Maître Joseph Pecholier, notaire royal de Caussade, oncle du futur époux ; sieur Ramond Lavernhe, marchand ; Pierre Charles, marchand, oncle de la future épouse et autres parents et amis des parties soussignés avec elles. P. Clary. Jaqueline de Bardon. Clary. Bardonet. P. Ratery. Pecholier, présent. Charles. R. Lavernhe. Bardon. Bardon. Labroul. Ratery. Thuict. Rocques. Peti. Brandalac, notaire.